



**DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE PETITE ENFANCE - DASPE  
EAJE – ÉQUIPEMENT ACCUEIL JEUNES ENFANTS**

**AUXILIAIRE DE PUERICULTURE H/F**

**CONTEXTE:**

La Direction de la Petite Enfance est au cœur de l'action sociale, avec son nouveau projet éducatif «Naître, Vivre et Grandir à Grenoble», elle place plus que jamais l'Enfant et sa famille au centre de son action.

Afin, d'agir et d'innover pour plus de solidarité, d'égalité et d'autonomie, elle s'est engagée dans un projet de réorganisation et de renforcement de ses équipes de professionnel-les qui œuvrent au quotidien auprès de nos publics. Vous vous êtes reconnus dans nos projets et nos valeurs, vous avez les qualifications adéquates, alors n'attendez plus, **venez-nous rejoindre !**

Avec 27 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), nous accueillons des enfants de 2 mois à trois ans, qui pour certains ont des besoins spécifiques ou sont porteurs de handicap. Au sein de chaque structure, nous souhaitons, avec l'apport de nos professionnel-les, permettre à chacun de bien grandir, lutter contre les inégalités et, co-construire avec les parents un parcours éducatif de qualité.

**Nos valeurs et engagements en quelques lignes :**

- Prendre en compte les besoins spécifiques des enfants
- Pérenniser la priorité sociale dans l'accueil en structures publiques, dans le sens de la mixité sociale
- Repositionner les parents dans le fonctionnement des établissements
- Se positionner dans un écosystème intégré pour faire vivre une logique de parcours
- Une dynamique de mobilité qui concerne l'ensemble du personnel des crèches
- Des partenaires médico-sociaux, d'éveil et de culture
- Lutter contre les inégalités de par l'implantation géographique des EAJE et l'accueil de tous
- Accueillir la culture de chacun et valoriser la diversité

**NOTRE POSTE :**

Sous la responsabilité du/de la Directeur-riche de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant, et en étroite collaboration avec l'équipe, l'Auxiliaire de Puériculture sera principalement en charge de :

- Assurer le bien-être, la sécurité physique et affective des enfants accueillis tout en favorisant leur autonomie et leur éveil ;
- Favoriser le développement psychomoteur et affectif des enfants en mettant en œuvre des activités ;
- Contribuer à établir et maintenir une relation de confiance avec la famille.

**Accueil des enfants et de leur famille :**

- Recueillir les informations relatives aux enfants dans un souci de continuité maison/crèche.
- S'inscrire dans la démarche de coéducation parents/professionnel-le-s de la structure.

**Soins quotidiens des enfants :**

- Organiser le temps de repas des enfants en respectant leur autonomie
- Assurer le couchage des enfants ou un temps de repos dans le respect de leur rythme
- Assurer les changes réguliers de l'enfant et participer à l'apprentissage de la propreté

**Éveil des enfants :**

- Dans le cadre de l'organisation de la structure et du projet pédagogique, proposer, organiser, animer quotidiennement des activités adaptées à l'âge des enfants accueillis dans la structure ou à l'extérieur ;
- Sortir régulièrement les enfants en veillant à leur sécurité, leur confort et leur éveil.

**Santé / Sécurité / Prévention :**

- Exercer une surveillance continue auprès des enfants et veiller au bon état du matériel et des locaux.

- Repérer les signes inhabituels de mal-être dans le comportement des enfants et alerter la direction de la structure ou le-la responsable d'astreinte.

#### **Participation à la vie de la structure**

- Transmettre oralement et par écrit les consignes et informations concernant les enfants à ses collègues.
- Participer aux réunions d'équipe, journées pédagogiques et concertations, à la demande de la direction.
- S'impliquer activement dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique.

#### **NOS AVANTAGES :**

- 13ème mois
- 25 jours de congé + 12 jours de RC
- Souplesse des horaires en fonction des EAJE et des amplitudes horaires
- Self
- Possibilité de parcours de formation et accompagnement VAE
- Possibilité d'évoluer sur des postes à responsabilité
- Rémunération : à partir de 2 088,00€ par mois hors 13ème mois

#### **VOS COMPETENCES / VOS ATOUTS :**

- Connaître et respecter le développement physique, moteur et affectif de l'enfant
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- Savoir prendre en charge et animer un groupe d'enfants
- Pratiquer les gestes de premiers secours
- Aptitude et goût pour le travail d'équipe indispensable / reporting quotidien
- Bonne expression orale et écrite

#### **CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :**

- Appartenir au cadre d'emploi des Auxiliaires de Puériculture Territoriaux ou être inscrit-e sur liste d'aptitude ; poste Catégorie B
- Poste ouvert aux contractuels (H/F)
- **Être titulaire du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture : critère obligatoire**
- **Débutant accepté**

Pour candidater : <https://recrutement-ccas.grenoble.fr/>